

Chailly-en-Gâtinais

Bulletin Municipal



n°27 - 2016

Le mot du Maire.



Mesdames, Messieurs,

Un format plus petit, une nouvelle pagination plus économique, tel est notre nouveau bulletin municipal qui conserve sa parution annuelle. Même si aujourd'hui une grande majorité des informations sont disponibles sur le site Internet, notre bulletin est un peu « la mémoire » de notre commune.

Le site Internet de la commune est maintenant pleinement opérationnel, cela représente un travail important pour que les informations fournies soient tenues à jour. En 2016 de nouvelles rubriques seront progressivement ajoutées, notamment les archives des bulletins.

En 2015, nous avons travaillé dans l'objectif d'aborder les prochaines années d'une manière plus sereine et en adéquation avec les nouvelles contraintes normatives (l'évaluation annuelle des agents, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, la mise en conformité de l'accessibilité de nos bâtiments publics...)

La nouvelle organisation territoriale votée l'été dernier, couplée à la baisse des dotations de l'état, fait que nous allons devoir poursuivre ces travaux de transformation, tout en gardant dans nos priorités des éléments essentiels pour la commune, telles la proximité et les activités favorisant les rencontres et les échanges entre les habitants et les générations.

Malgré ce contexte astreignant, nous poursuivrons les études engagées sur les projets concernant la réhabilitation des locaux de l'ancienne école et de l'ancien presbytère. Ces projets nous permettraient d'offrir à la fois un lieu mieux adapté et plus confortable pour les activités associatives et d'avoir également de nouveaux logements à proposer pour accueillir des familles. Ces projets sont complexes et représentent un engagement financier important. Nous avons encore beaucoup de travail pour déterminer s'ils sont réalisables. Je souhaite les voir se concrétiser.

Je remercie tous les acteurs de la vie communale, bénévoles et responsables des associations, personnel communal, élus, membres du C.C.A.S ou habitants de la commune qui contribuent de par leurs actions et à travers leurs activités à tisser des liens entre les habitants. Ce sont tous ces engagements qui font de Chailly-en-Gâtinais un endroit où il fait bon vivre.

Je présente en mon nom et en celui du Conseil Municipal, à chacun d'entre vous et de vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite, et de santé pour cette année 2016.

Votre Maire, **Ivan PETIT**

Le sommaire

p.1	Etat Civil et Auteurs	p.9	Météo, T.N.T	p.16	Association Sportive et Culturelle
p.2, p.3	Evénements	p.10	Service "Eco-Habitat"		
p.4	Réalisations		SIVLO	p.17	Amicale des Anciens
p.5	Le fleurissement	p.11	Rétrospective	p.18	Section Horticole
	Décorations de fêtes	p.12	Les écoles		Saint Aignan
p.6	C.C.A.S - S.E.G	p.13	Le SIRIS	p.19	Chailly Loisirs II
p.7	ADAPA - MSP	p.14	Sport		L'Ablette de Chailly
P.8	Rappels réglementaires	p.15	Site Internet et T.H.D	p.20	Agenda 2016

Etat Civil

Ils sont nés :

Léo BOUCHENY
le 15 janvier

Alban DEBACKÈRE
le 1er avril

Malone THIERCELIN
le 8 juillet

Rachel BOYER
le 25 août

Lya FONTAINE
le 6 septembre

Léo THOMAS
le 5 octobre

Lola DAVID
le 1er novembre

Héloïse DELANDE
le 19 novembre

Ils se sont dit "oui" :

Hervé BASIN et
Christine LANDRIER
Le 6 juin



Stephane MONMARCHÉ
et Christelle SEEL
Le 13 juin

Ils nous ont quittés :

Christian MASSART
le 16 février

Maurice HARRY
le 20 mars

Guy COLLOMBEL
le 30 mars

Laurent GOUHENANT
le 14 avril

Lucette RIPAUX (veuve LEROY)
le 3 juillet

Suzanne GAUCHER (veuve HARRY)
le 10 juillet

De nouveaux auteurs à Chailly...

En 2015, 3 nouveaux auteurs se sont révélés sur la commune. Nous vous invitons à lire leurs ouvrages.

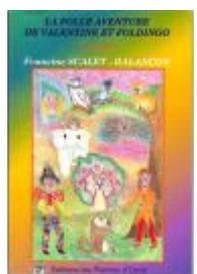


Bastien BOURILLON avec « Les Mémoires de Chailly » vous invite à découvrir la commune en deux temps. Vous ferez d'abord connaissance avec le territoire, les monuments et édifices publics, l'étymologie du nom de la commune et de ses lieux-dits, ainsi qu'avec les personnalités civiles et religieuses du village, de 1668 à nos jours.

Ensuite, l'auteur vous guidera dans une randonnée historique à travers le Bourg et les écarts où seront présentés, de 1901 à 1969, les propriétaires et occupants successifs.

Bonne découverte ou redécouverte ...

Ouvrage disponible sur réservation au 06.82.65.90.13 ou à bastien.bourillon@laposte.net



Un pays magique, une flûte de pan, la douce et jolie Valentine, le professeur Foldingo, le grand sorcier Shavatangatumua, le sorcier Zygandy accompagné de son acolyte de sorcière Grassefripouille qui ne quitte jamais son horrible balai, un grand canyon féérique, ses forêts de palmiers..., ses fleurs et ses animaux magiques : voici, dans le cadre du conte écrit par Francine SCALET DALANÇON, quelques héros et comparses que vous retrouverez en lisant son livre.

Le plaisir de l'auteur : « voir les yeux des enfants briller » à la lecture de son premier conte édité en 2015 « La folle aventure de Valentine et Foldingo ».

Album en vente au café Righi à Chailly, Maisons de la presse de Lorris et Bellegarde et auprès de l'auteur (tél : 06.45.51.02.15)



Madame Joëlle HAREL, vient de publier sous le nom d'auteur "Krystel Viking" un policier intitulé "La mafia à Sainte-Rose". La mafia a des projets pour la petite baie classée de Sainte-Rose, mais la police française et un agent des stupés américains veillent. L'enquête entraînera l'agent américain des chauds cabarets SM au select club de polo de la côte. L'inspecteur devra mettre tous ses talents au service de la justice pour lutter contre le terrible clan et ses alliés.

641 p. en vente sur www.amazon.fr

Evénements 2015

L'année officielle pour la municipalité s'est ouverte le 10 janvier par la présentation des vœux du Maire. Devant une assistance nombreuse de Calliaciens et d'officiels (dont Mr le Sénateur Jean-Pierre Sueur, le Conseiller Général Mr Denis Godeau et des élus du canton) notre Maire Ivan Petit prononça une allocution qui fut suivie d'une présentation des nouveaux habitants de Chailly arrivés durant l'année 2014 :

Monsieur et Madame Paigny, anciens habitants de Romaison, revenus se fixer dans le bourg route de Thimory.

Monsieur Taurel et Madame Hacquel, rue de la Pâture aux Bœufs.

Monsieur Godart et Madame Grandjean, Les Bourbons.

Puis ce fut la remise des prix du Fleurissement et des Décorations de Maisons, suivie d'un apéritif.

Le 7 février s'est tenue à la salle des fêtes une « journée de détente intergénérationnelle » organisée par la commission solidarité sous la forme d'une rencontre ludique et gastronomique. Chacun des participants est arrivé porteur d'un jeu de société et d'une boisson non alcoolisée. Après avoir joué, on passa à la dégustation de crêpes faites par les membres de la commission.

Le 24 février la caravane sportive de l'U.F.O.L.E.P passa à la salle polyvalente proposant des activités sportives innovantes ou méconnues (tir à la sarbacane, curling).

Le 15 mars se déroula la brocante annuelle lors d'une journée marquée par un temps de saison : pas de précipitations mais des températures basses. Le nombre des exposants (environ 300) fut satisfaisant. Les baraques foraines et les stands de restauration connurent une bonne affluence. Grâce au dévouement des bénévoles et des responsables de Chailly-Loisirs 2, cette journée fut une réussite. Pendant la même journée se tenaient une exposition Patchwork, Hardanger et Scrapbooking, dans l'église Saint Aignan et une exposition de photos animalières de François Baillon à la mairie.

Les 22 et 29 mars eurent lieu les Élections Départementales.

Le 3 avril une formation sur les bases de l'informatique fut dispensée à une vingtaine de personnes à la mairie par le Conseiller Municipal Marc Sondag.

Le 8 mai suivant la coutume, un hommage fut rendu aux soldats morts pour la France au cimetière, puis au monument aux morts. Après la lecture du billet du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, le Maire invita l'assistance à se rendre à la mairie pour un vin d'honneur.

Le 28 juin par une journée ensoleillée, des habitants de Romaison organisèrent une fête des voisins sur la placette située chemin des Bourcheveaux. Chacun apporta une boisson ou un plat cuisiné pour les partager avec les autres. Les participants se sont quittés en se promettant de se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle fête au même endroit. Une autre fête des voisins s'était déroulée quelques jours auparavant à la ferme de Romaison. Elle connut également un franc succès.

Le 13 juillet à 20 heures s'est tenu sur la place de l'église le traditionnel repas dansant. Cette année, au menu, une paëlla géante appréciée de tous, confectionnée par « FiestaPaella ». La musique fut assurée par Evolution D.J. A la tombée de la nuit on se rassembla sur la place de l'église pour admirer un feu d'artifice sonorisé produit par Brezac et mis en scène par « Artemys en Fête ».



Evénements 2015



Le 14 juillet une cérémonie se tint dans le courant de l'après-midi devant la mairie. Après avoir écouté l'allocution du Maire, une partie de l'assistance demeura sur la place pour participer à l'habituelle kermesse avec parmi les stands celui très apprécié de l'UFOLEP.

Le 19 septembre l'Alliance Musicale de Montargis se produisait pour la deuxième fois à l'église Saint Aignan, y attirant un nombre d'auditeurs plus important que lors de son premier passage. Les musiciens de cette formation dont l'âge s'échelonne de 8 à 80 ans interprétèrent des œuvres musicales très appréciées par les auditeurs.

Le 10 octobre dans le cadre de la manifestation nationale « Le Jour de la nuit », des personnes intéressées par l'astronomie étaient présentes à la Mairie pour une soirée animée par l'association de Villemandeur « Astro Club M45 ». Un exposé avec projection sur l'astronomie fut suivi d'une séance d'observation des astres en extérieur.

Le 30 octobre au Bourg et le 31 octobre à Romaison les enfants rivalisèrent d'attitudes menaçantes avec leurs costumes impressionnants pour fêter Halloween.

Le 11 novembre, à 11 heures, cérémonie du 101^e anniversaire de la guerre 14-18. Après un hommage au cimetière aux soldats Gueguen et Bonniau les Calliaciens présents ont écouté devant le monument aux morts la lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants suivie d'un rappel historique des faits marquants de l'année 1915 et d'une lettre de « poilu ». La cérémonie se termina par l'appel des soldats morts pour la France scandé par une sonnerie de glas.

Le 15 novembre eut lieu la bourse aux jouets dans la salle des fêtes. Cette manifestation, organisée par Chailly-Loisirs 2, connut une moindre affluence du fait d'une rumeur qui avait couru concernant son annulation.

Le 16 novembre en fin de matinée, des Calliaciens se sont rassemblés devant le monument aux morts pour rendre un hommage aux victimes des attentats de Paris. Après un rappel des faits ils ont respecté une minute de silence et ont entonné l'hymne national.

Le 5 décembre un repas dansant fut organisé par le C.C.A.S au profit des aînés de Chailly à la salle des fêtes. Il réunit environ quatre-vingt dix convives qui apprécièrent le repas préparé par le traiteur « Le Cheval Rouge » de Viglain et dansèrent sur la musique de la formation « Guinguette et Chansons »

Le "Chalet du Rêve" ouvrait ses portes avec cette année encore de nouvelles créations, à l'extérieur la Reine des Neiges et dans le village des santons un moulin en pierre.

Les 6 et 13 décembre les électeurs retournèrent devant les urnes pour élire les Conseillers Régionaux.

Le 13 décembre à l'initiative de l'ASC, le « Père Noël » rendit visite aux enfants de Chailly à la salle des fêtes.

Le 20 décembre vers 18 heures eut lieu dans l'église la veillée de prières de Noël célébrée par le père de Castelet, à la suite de laquelle une collation offerte par l'association Saint Aignan fut servie aux assistants.



Hommage aux victimes des attentats de Paris Chailly, le 16 novembre 2015



Réalisations 2015

Janvier :

Retrait de la passerelle devenue vétuste, entre le parc du presbytère et le chemin d'accès à "La Planche aux Filles"



Février :

Mise en place d'un éclairage au monument aux morts.
Piquetage de la face intérieure du mur d'entrée du cimetière.

Mars :

Taille des arbres à l'entrée du parc du presbytère.
Création d'une zone de stationnement par empierrement calcaire de l'accotement au niveau du croisement de la rue du Marchais-Pinard et du chemin de Chevillon.



Juillet et août :

Remise en peinture de bancs en bordure de canal.
Installation de deux ensembles tables avec bancs fixés sur dalles de pavés autobloquants en bordure du canal.
Remise en peinture des portails des locaux techniques et des portes des w.c. publics.



Remise en peinture avec masquage des graffitis de l'intérieur des deux abri-bus de Romaison et remise en peinture des banquettes.
Réfection de la toiture de l'abri-bus de l'ancienne école, masquage des graffitis et remise en peinture intérieure et extérieure de cet abribus.



Décembre :

Travaux d'électrification complémentaires (prises et disjoncteurs) sur cinq candélabres à divers endroits de la commune pour l'installation des illuminations de fin d'année.



Graffitis

Les abribus du centre bourg et de Romaison, ainsi que les toilettes situées à proximité des locaux techniques étaient souillées de graffitis dont la laideur le disputait à la stupidité des pseudo-messages affichés.

Leur masquage, qui a nécessité une remise en peinture totale des locaux, a entraîné des heures de travail et une dépense qui auraient pu être investies plus utilement dans d'autres tâches.

La municipalité a réalisé cette année un gros effort de remplacement du mobilier urbain qui améliore notre cadre de vie et il importe de le préserver contre toutes dégradations.

Voici un rappel de la loi de 1980 sur les graffitis et notamment de son article L.332 : « Le fait de tracer des inscriptions des signes ou des dessins, sans autorisation préalable sur les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.»



Concours de Fleurissement

6 candidats primés appartiennent à la première catégorie (nouvelle classification) :

« Habitation avec jardin visible de la rue » (esthétique de l'ensemble, construction avec représentation spécifique du lieu ou évocateur de paysage)

2 candidats appartiennent à la deuxième catégorie (nouvelle classification) :

« Balcon ou terrasse fleurie avec fleurissement sur la voie publique »

Ont été primés :

1° - Mr et Mme James JUSSY - Chemin de Chomeplate.	1er cat.
2° - Mme Michèle GUYADER - Route de Montargis.	2eme cat.
3° - Mr et Mme Joël GALOPIN - Chemin de Chevillon.	1er cat.
4° - Mr et Mme Gérard TARDIF - Chemin de Chomeplate.	1er cat.
5° - Mme Michèle HARRY - Route de Bellegarde.	1er cat.
6° - Mr et Mme Gérard LEROY - Ferme de Romaison.	1er cat.
7° - Mr et Mme Jean BODEAU - Chemin de Chevillon.	1er cat.
8° - Mme Raymonde CAILLE - Route de Thimory.	2eme cat.



Concours de Décoration de Maisons

Nous avons constaté un net accroissement du nombre de maisons décorées d'illuminations et l'essor des décorations visibles de jour dont nous espérons le développement lors des prochaines années.

Mr et Mme Chardeau dont le « Chalet du Rêve » a connu de nouvelles créations très remarquées sont classés hors concours et en guise d'encouragement recevront de la commune une participation à leurs frais d'impression de flyers.

Ont été primés :

- 1° - Mme Marie Hélène GUILLOTIN, Chemin du Marchais-Pinard.
- 2° - Mme et Mr Gérard LEROY, Ferme de Romaison.
- 3° - Mme et Mr Roland LOTTA, Les Rouches Moulin.
- 4° - Mme et Mr Jean-Luc CORBEL, Les Rouches Moulin.
- 5° - Mme et Mr Francis BOURGEON, Rue de la Pâture aux Bœufs.
- 6° - Mr Sebastien LEGRAND, Route de Chevillon.
- 7° - Mme Nadine RIBAYROL, Route de Montargis.
- 7° - ex aequo, Mme Jacqueline MARLY, Impasse du Canada.

Décorations Communales

Poursuivant son programme d'investissement en matière de décoration, la commune a fait l'acquisition cette année de trois traversées de rue et de quatre appliques lumineuses.

Une décoration a été installée au pied du magnolia en bordure de canal.

Nous remercions les bénévoles qui ont participé aux décors des jardinières du pont.



C.C.A.S - Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S, peut être sollicité par toute personne rencontrant des difficultés d'ordre financier, social, familial, administratif...

Les personnes qui le souhaitent peuvent déposer leur demande directement à la mairie, sous forme de courrier manuscrit ou de dossier spécifique à compléter selon le type de difficulté.

Un membre du C.C.A.S pourra solliciter un rendez-vous avec le demandeur afin de prendre connaissance de la situation de manière plus précise avant de présenter le dossier en commission C.C.A.S.

La commission se réunit pour étudier les demandes en toute confidentialité. Si le C.C.A.S n'est pas en mesure de traiter lui-même une demande particulière, le dossier sera transmis à un organisme ou à un référent social compétent.

Début décembre 2015, ce sont 70 convives, bénéficiaires âgés de 66 ans et plus, accompagnés de leur conjoint, amis et élus qui ont participé au repas offert par le C.C.A.S.

Les personnes de 80 ans et plus non présentes au repas ont reçu un colis à leur domicile.

La remise de ce colis par les membres du C.C.A.S est l'occasion d'échanges : moment particulièrement apprécié de toutes les personnes rencontrées.

Les personnes hébergées en maison de retraite ont reçu des boîtes de chocolats remises par les membres du C.C.A.S : occasion de rencontres teintées de souvenirs et d'émotions avec d'anciens habitants de la commune.



S.E.G - Solidarité Emplois Gâtinais



SEG est une association qui ne se limite pas au seul retour des personnes à l'emploi mais qui participe également, de par son action, à la création d'activités et de richesses sur le territoire rural. Elle favorise le lien social et le retour à une citoyenneté active.

Une de nos exigences est la **satisfaction du client** qui se trouve **porteur de la réussite du parcours** des salariés et **partenaire dans l'action de l'association**. Le contact avec le client reste essentiel pour créer un lien de confiance : visite avant la mission, si nécessaire pendant la mission et point après la mission.

Contact :
Sandie LACROIX
Centre Médico Social
7 route de la Forêt
45260 LORRIS

Un grand défi se profile vers la fin de l'année 2016 : la **certification qualité CEDRE - ISO 9001**, la norme ISO 9001 étant bien connue du monde de l'entreprise. C'est la reconnaissance de la qualité du travail dans l'accompagnement au retour à l'emploi, du professionnalisme de l'équipe dans son action quotidienne.

Bureau ouvert
le mardi et jeudi
9h à 12h30
13h30 à 15h30

La majorité de nos interventions se situe chez **les clients particuliers** (entretien de la maison ; travaux de jardinage, de petit bricolage ; avec possibilité de réduction d'impôts dans le cadre des emplois familiaux), mais aussi dans **les collectivités et associations** (entretien de locaux, espaces verts, manutention, restauration scolaire, surveillance, garderie) et pour finir dans **les entreprises y compris secteur agricole** (manutention, remplacement ponctuel de personnel, surcroît d'activité, période d'essai avant recrutement).

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
Lorris,
02 38 94 84 57
Chatillon Coligny,
02 38 96 09 95

Avec SEG, pas de contrainte de durée, une réponse adaptée sous 24 h, aucune démarche administrative.

Tél. 02 38 94 83 49

Une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement va voir le jour début 2016. Cette loi repose sur 3 piliers indissociables.

- 1) L'Anticipation de la perte d'autonomie.
- 2) L'Adaptation de notre société.
- 3) L'Accompagnement de la perte d'autonomie.

Cette loi a connu un large consensus de nos femmes et hommes politiques : c'est satisfaisant.

Pour la puissance publique, il s'agit désormais de répondre aux besoins entraînés par le vieillissement de la population, y compris pour les personnes en situation de handicap, sur l'ensemble de nos territoires.

Notre Association, à but social, non lucrative, couvre le Pays de Lorris. Son fonctionnement est assuré par un Conseil d'Administration composé de membres bénévoles nommés par les 14 communes du Pays de Lorris.

Notre implication citoyenne est au profit de tous.

Notre Agrément Qualité vous permet aussi de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% sur les sommes restées à votre charge.

Notre fonctionnement, notre management et la qualité sont conformes aux exigences de la norme NF EN ISO 9001.

Pour vous permettre de vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle.

Vous aider à la réalisation ou réaliser l'entretien courant de votre maison : l'entretien du logement, des vêtements, du linge, vous assister dans vos démarches administratives simples.



Vous aider à la réalisation des achats alimentaires ainsi qu'à la préparation et à la prise des repas, vous accompagner dans vos sorties, promenades ou visites médicales, vous accompagner et vous encourager dans vos activités de la vie sociale et relationnelle.



Vous souffrez d'un handicap, vous avez peut-être besoin d'aide pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne.

En situation de handicap vous avez le droit d'être aidé.



Vous sortez d'un séjour hospitalier et vous avez besoin de façon temporaire d'une aide.

Nous assurons le portage de repas par véhicule réfrigéré, les repas sont élaborés par la maison de retraite de Sully sur Loire.



UNA téléassistance vise à sécuriser la vie à domicile des personnes fragilisées en rassurant leur entourage.

Opérationnelle 24 h/24 et 7 jours/7, toute l'année, une simple pression sur le bouton d'un déclencheur met l'abonné, via le transmetteur téléphonique, en relation avec ses proches et les interlocuteurs des plateaux spécialisés. Notre seul objectif reste : l'AIDE A DOMICILE.



Jacques HEBERT

Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P)

21 rue de la Noue, 45260 LORRIS

Elle assure des activités de soins (sans hébergement) et participe à des actions de santé publique ainsi qu'à des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Elle permet :

- Une meilleure organisation des soins
- Une vision globale de la santé
- Une amélioration des pratiques professionnelles
- L'accueil des petites urgences



Rappels Réglementaires !

Civisme sonore.

Pour bien vivre ensemble, respectons quelques règles qui permettent d'éviter désagréments et conflits. Les travaux de jardinage ou de bricolage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses etc...) doivent être effectués en respectant les horaires suivants :

- **Lundi au samedi** inclus de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

(Réf. : arrêté préfectoral du 1er mars 1999, relatif aux bruits de voisinage)

Brûlage des déchets.

L'interdiction du brûler des déchets de toute nature, y compris les déchets dits "verts", est spécifiée dans l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2002 et la circulaire du 18 novembre 2011. Néanmoins, l'incinération est tolérée pour les végétaux secs en respectant les règles de sécurité en usage.

Pour plus de précisions, consulter le tableau d'affichage municipal, le site Internet communal ou le portail : service-public.fr

Le brûlage entraîne bien trop souvent des désagréments pour le voisinage et est de plus une source importante de pollution atmosphérique, sans oublier les risques liés à cette méthode d'élimination (incendie, brûlure...)

Des méthodes alternatives sont envisageables pour se débarrasser des déchets de végétaux : le compostage, le broyage et le paillage. Par ailleurs, la déchetterie de Lorris est à votre disposition pour recueillir tous types de déchets.



Dés herbants.

Certaines personnes entretiennent les fossés devant leur propriété en utilisant du dés herbant chimique pour lutter contre l'enherbement des pentes. Cette façon de procéder présente un double inconvénient :

- Elle est critiquable sur le plan écologique du fait de la dispersion de produits chimiques dans la nature.
- Par ailleurs, par la destruction prolongée ou définitive des racines qui retiennent la terre, elle participe au dépôt de boue au fond du fossé ce qui, au fil du temps, diminue sa capacité d'évacuation des eaux pluviales.

Elagage.

Si des branches d'arbres, d'arbustes ou haies vives débordent sur le domaine public ou si des branches viennent à toucher les lignes électriques ou téléphoniques, il est nécessaire de procéder à un élagage afin de ne pas gêner l'entretien des accotements et fossés ou d'éviter une rupture de ligne.

Cet élagage incombe au propriétaire. Il peut être réalisé – en prenant toutes les précautions nécessaires – par ses soins ou par une entreprise de son choix.

Busages.

La pose de buses au fond d'un fossé communal, afin d'accéder à une propriété, nécessite une demande d'autorisation de voirie à déposer à la Mairie qui, avec la Communauté de Communes, précise les normes à respecter.

L'entretien et le curage des busages est à la charge du propriétaire. Il convient en effet que les eaux puissent s'écouler librement, ce qui implique également le nettoyage des fossés en amont et en aval du busage sur une longueur de 5 mètres.

Entretien des terrains non-bâtis.

Les propriétaires de terrains non bâtis situés en zones d'habitation ou à proximité de ces zones, ont l'obligation d'exécuter régulièrement les travaux d'entretien de ces parcelles. Pour des raisons liées à la sécurité et à la salubrité publiques, elles ne doivent pas être laissées à l'abandon (risque incendie, présence de serpents). A défaut, et après rappel des obligations faites au propriétaire d'exécuter les travaux nécessaires, le Maire peut faire procéder à leur exécution d'office et ce aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit. (Article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales - loi du 24 février 1996)

Le mois de janvier 2015 fut marqué par une température anormalement douce accompagnée de précipitations. Il n'y eut pas de neige chez nous et le mauvais temps frappa paradoxalement la partie sud de notre pays : crues de l'Adour en février et précipitations neigeuses exceptionnelles en Savoie, inondations meurtrières dans le sud-est en octobre.

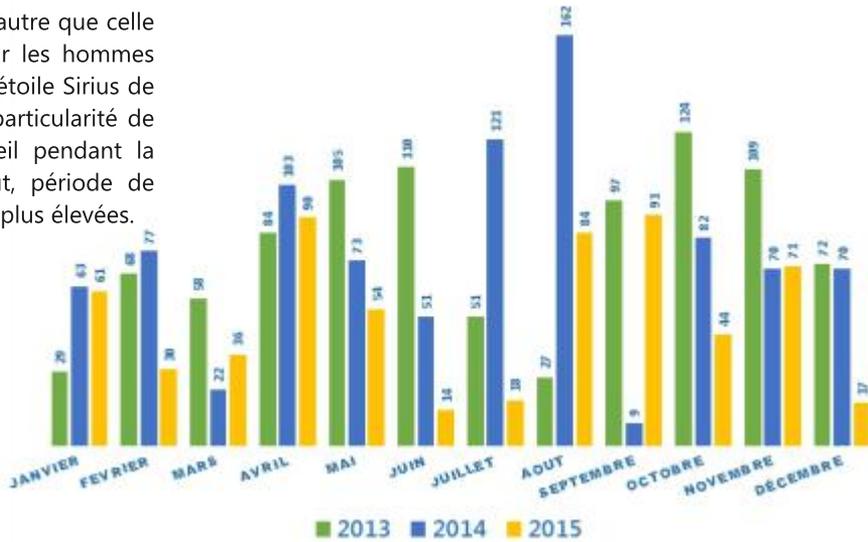
Mais 2015 restera dans les mémoires comme une année de canicule et de sécheresse. Durant le mois de juin une masse d'air saharien chemina vers la France faute d'anticyclone pour lui faire barrage et remonta jusqu'au nord de l'Angleterre. Il s'ensuivit durant les mois de juillet, août et septembre une succession de jours où la température diurne s'éleva jusqu'à 40°C et la température nocturne ne descendit pas, après le coucher du soleil créant une situation particulièrement pénible qualifiée de canicule. La sécheresse qui s'en suivit entraîna la mise en place de mesures de restriction d'arrosage pour les particuliers, entreprises et collectivités.

Si on remonte dans le temps, on constate que cette canicule, bien que très marquée, a été précédée de phénomènes météorologiques analogues au 20e siècle : en 1911, 1931, 1949 et surtout en 1967 où l'on vit, pour la première fois, l'adoption de mesures d'entraide pour les agriculteurs sinistrés : distribution de fourrage et instauration d'un impôt sécheresse. Le début du 21e siècle fut également marqué en 2003 par une période caniculaire particulièrement meurtrière puisqu'elle fit 15 000 morts. Celle-ci fut l'occasion de mettre sur pied des mesures préventives qui ont fait, cette année, la démonstration de leur efficacité (surveillance des personnes âgées, climatisation des maisons de retraite etc..).

Mais d'où vient ce terme de « canicule » ? Il est certainement arrivé à chacun d'entre vous de qualifier un mauvais temps de « temps de chien » ; mais savez-vous que cet animal sympathique est aussi associé à la météorologie lorsqu'il s'agit de temps particulièrement chaud et ensoleillé ? En effet dans l'Antiquité, il y a plus de 2000 ans, alors qu'il n'y avait aucune industrie ni aucun véhicule à moteur, la terre eut à connaître une période de réchauffement bien pire que celle que nous connaissons de nos jours. Les glaciers fondirent et se retirèrent très loin, libérant des zones où les Romains, peuple bâtisseur, construisirent des routes encore ensevelies de nos jours sous la glace revenue les recouvrir.

Une explication de ces excès de chaleur, autre que celle qui prévaut aujourd'hui, fut inventée par les hommes de cette époque qui remarquèrent que l'étoile Sirius de la Constellation du Chien, présentait la particularité de se lever et de se coucher avec le soleil pendant la période allant du 15 juillet au 15 août, période de l'année marquée par les températures les plus élevées.

Ils baptisèrent donc cette période du nom de « Canicule », empruntant le nom latin de l'étoile Sirius « Caniculus » qui signifie « petit chien ». Toute coïncidence étant mère de superstition, nos ancêtres rendirent la race canine responsable de ces températures anormalement élevées. Ce qui eut pour effet d'entraîner de nombreux sacrifices de pauvres chiennes (surtout lorsqu'elles avaient le poil roux, couleur de braise). (Y.F.)



Relevés de pluviométrie sur la commune entre 2013 et 2015

Réception de la télévision (T.N.T)

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, les chaînes TV T.N.T reçues par une antenne de type « râteau » cesseront d'émettre en simple définition (SD) pour passer à la Haute Définition (HD).

Certains devront envisager le remplacement de leur TV ou de faire une adaptation au moyen d'un décodeur HD.

Techniquement, la norme MPEG-2 utilisée actuellement, sera abandonnée au profit du MPEG4, cette opération est réalisée afin de libérer des fréquences qui seront rendues disponibles pour les services de téléphonie mobile à très haut débit.

La HD (norme MPEG-4) apporte un vrai plus en terme de qualité d'image et la qualité sonore est également meilleure.

Faut-il remplacer son téléviseur ?

Bien heureusement non dans la plupart des cas. L'Agence Nationale des Fréquences estime à 10% le nombre de foyers qui seront obligés de s'équiper de nouveaux matériels.

Depuis le 1er décembre 2008, la loi impose que tous les récepteurs commercialisés en France sous une appellation HD intègrent un adaptateur compatible.

Si ce n'est pas le cas pour votre téléviseur, il vous faudra soit le remplacer, soit le compléter par un adaptateur TNT HD.

Le prix de cet équipement se situe aux alentours de 25 € (supermarchés, enseignes spécialisées en TV). Il n'est donc pas utile de demander à un professionnel de se déplacer.

Que faudra-t-il faire le 5 avril prochain ?

A peine réveillé de bon matin, c'est avec une impatience non contenue que vous allumerez votre TV pour lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes. **Plus d'informations sur <http://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/>**

Service "Eco-Habitat"



Augmentation de la facture énergétique, sensation de froid dans le logement, humidité : la rénovation énergétique de votre habitat peut résoudre ces problèmes. Isolation, ventilation, amélioration du système de chauffage sont autant de travaux à réaliser pour obtenir un logement sain, économe et performant.

Mais par où commencer ? Comment financer ces travaux ? Existe-t-il des aides ? Comment les obtenir ? Et à quels professionnels faire confiance ? Le Service Éco Habitat est là pour répondre à ces questions.

À travers le Syndicat Mixte du Pays Gâtinais et grâce au soutien d'autres partenaires tels que l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing et l'ADIL-Espace Info Énergie du Loiret, votre commune a contribué à mettre en place ce service public local pour la rénovation énergétique des logements. Le Service Éco Habitat vous propose un accompagnement neutre et gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique. Professionnels qualifiés, études de devis, diagnostics énergétiques, plan de travaux et accompagnement financier font partie de l'offre du Service Éco Habitat. Pour aller plus loin et diminuer radicalement les consommations d'énergie d'un logement, il est nécessaire d'entreprendre une rénovation énergétique globale et performante. C'est pourquoi le Service Éco Habitat met en place DORÉMI : Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles. Il s'agit d'un dispositif pilote visant à former des groupements d'artisans qualifiés et motivés qui vous proposent une offre complète de rénovation énergétique de qualité, avec optimisation du coût des travaux, permettant de diviser vos factures d'énergie par 4.

Si vous souhaitez bénéficier de cette offre de rénovation performante, ou de toute autre information sur la rénovation de votre logement, un Conseiller Info Énergie de l'ADIL – EIE du Loiret vous reçoit sur rendez-vous à Montargis. Une permanence est également assurée en mairie de Courtenay.

Permanences du Conseiller Info Énergie (sur rendez-vous) :

Mardi, mercredi et jeudi (9h-12h30, 14h-17h30)

69 bis rue des Déportés et Internés de la Résistance, Montargis

Deuxième jeudi du mois (9h-12h30)

Mairie, 1 place Honoré Combe, Courtenay



Renseignements téléphoniques du lundi au vendredi (9h-12h30, 14h-17h30) au 02 38 92 10 58



Syndicat de la Vallée du Loing

Créé en 1950, le Syndicat Mixte de la Vallée du Loing (SIVLO) est un syndicat de rivières composé de 111 communes dans le Loiret, la Seine et Marne et l'Yonne. Il a en charge la gestion et l'amélioration de 830 kilomètres de cours d'eau sur le bassin du Loing et de ses affluents.

Missions et fonctionnement du Syndicat

Conformément à ses statuts, le SIVLO entreprend toutes les actions nécessaires à la gestion et à la préservation des cours d'eau et du patrimoine hydraulique du bassin du Loing, à savoir :

- Entreprendre une action coordonnée à l'échelle du bassin versant du Loing et ses affluents,
- Veiller à la préservation des écosystèmes aquatiques et rivulaires,
- Entreprendre les études préalables et nécessaires de restauration et d'entretien du lit et des berges,
- Entreprendre des travaux de reconquête de la qualité morphologique des cours d'eau et de restauration de la continuité écologique,
- Entreprendre des études de reconquête des débits minimums biologiques,
- Assister et conseiller les élus et les riverains,
- S'assurer du libre écoulement des eaux dans le respect du bon état des cours d'eau,
- Acquérir et gérer des terrains afin de préserver les écosystèmes aquatiques et humides.

Le devoir d'entretien de la végétation des berges !

En tant que riverain de cours d'eau, vous êtes propriétaire jusqu'au milieu du lit de la rivière. L'eau quant à elle fait partie du patrimoine commun de la nation et appartient à tout le monde (article 1 de la Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006).

Les droits et obligations des propriétaires en bord de cours d'eau sont encadrés par la réglementation. L'entretien du lit et de la végétation des berges est de votre responsabilité selon des modalités précisées dans le code de l'environnement. Les articles L.215-14 et R.215-2 définissent les objectifs d'un entretien régulier d'un point de vue environnemental.

A titre exceptionnel et dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général, le SIVLO peut se substituer aux propriétaires afin d'effectuer des travaux d'entretien de la végétation des berges.

A cet effet, une plaquette d'information est consultable sur le site Internet du SIVLO ou transmissible sur simple demande. Vous pouvez également contacter le SIVLO pour obtenir les coordonnées du technicien rivières référent selon le cours d'eau qui borde votre propriété.

Chailly autrefois le Conseil Municipal de 1959 à 1965

(photo non datée prise entre 1961 et 1964)



- | | | |
|--|---|----------------------|
| 1. Mariette POISSON (secrétaire de Mairie) | 6. Pierre BERGER (Conseiller Général) | 11. Gilbert BARNAULT |
| 2. Henri BOSSARD | 7. Charles THOMAS | 12. Albert LEMAIRE |
| 3. Jean GRANGER (instituteur) | 8. José BELLEC (Sous-Préfet de 1961 à 1964) | 13. René GALLOIS |
| 4. Emile TARDIF | 9. Léon COINTEAU | 14. Marcel PINÇON |
| 5. Bernard HODÈS | 10. André MAROIS | 15. Henri MOREAU |

L'Ecole de Chailly

Directrice : Clarisse BAGLAND

Tèl : 02 38 96 30 14

Courriel : ec-chailly-en-gatinais@ac-orleans-tours.fr

Tout au long de l'année, les enfants participeront à des actions visant différents objectifs et touchant des thèmes variés :

- le développement durable, avec des interventions du SICTOM
- l'utilisation responsable d'internet avec la B.P.D.J (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile)
- les droits de l'enfant avec l'UNICEF
- les activités sportives avec les USEPIADES, la course de régularité, un biathlon pour les plus grands, des rencontres « rugby » pour CE2 et CM1, les randos contes qui mêlent sport et étude de la langue
- les sciences avec un travail à partir d'une exposition sur "Terre et Univers"
- l'histoire avec une visite au musée de la Résistance pour les CE1 et CM2

Toute l'année, certains projets sont complétés par des activités menées lors des TAP du jeudi après-midi, dirigés par Sandrine Mercier.

L'école de Chailly-en-Gâtinais accueille depuis la rentrée 2015, 88 élèves du CE1 au CM2. Les enseignements sont assurés par la même équipe : CE1 avec Mme Jouanneau, CE2 avec Mme Aymérial, à mi-temps avec Mme Richard, CM1 avec Mme Bagland, directrice, et Mme Germain le lundi, jour de direction.

Différents projets ont été élaborés pour cette nouvelle année scolaire : les élèves de CE2 et CM1 sont partis en classe de mer aux Sables d'Olonne, les CM2 partent à Combloux pour une classe de neige.

Mme Jouanneau, quant à elle, permet à ses élèves de s'approprier le milieu proche.



Pour permettre aux enfants de participer à plusieurs activités, les parents d'élèves délégués des écoles mettent en place de nombreux projets afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire :

- Randonnée pédestre organisée en octobre
- vente de bulbes et plants pour l'hiver et le printemps
- bal country en janvier
- loto en février / mars
- loto de Pâques
- la kermesse, qui aura lieu le samedi 11 juin 2016

Ainsi, tous les acteurs de l'école (parents, enseignants, personnel de mairie, SIRIS et communes, personnels des TAP, intervenants sport...) mettent tout en œuvre pour que cette année scolaire soit bâtie sur fond d'épanouissement des élèves, d'ouverture au monde plus ou moins lointain, tout en acquérant les connaissances nécessaires pour bien évoluer dans la scolarité.



Aide aux devoirs.

Nous remercions les bénévoles qui assurent l'aide aux devoirs. Edith BOURGEON, André COILLE, Martine DALAIGRE et Monique MONTAIGNE

L'Ecole de Thimory

Directrice : Sandrine PLAT

Tèl : 02 38 89 51 09

Courriel : ec-thimory@ac-orleans-tours.fr

A la rentrée de septembre 2015, l'effectif est de 92 élèves :
65 élèves en classes maternelles,
27 élèves en cours préparatoire.

L'équipe enseignante 2015-2016 :

En maternelle :

Sandrine PLAT avec 22 élèves (4 en toute petite section et 18 en petite section)

Emmanuelle BRYNTZE avec 20 élèves de moyenne section.

Mélanie MARCHENAY avec 23 élèves de grande section.

En cours préparatoire :

Stéphanie RODET avec 27 élèves.



Le projet pédagogique pour l'année scolaire 2015-2016 porte sur les 4 éléments : l'eau, l'air, la terre et le feu.

école de Thimory ont été réalisés : isolation des locaux, mise aux normes de l'accessibilité, travaux de peinture. Je remercie les élus, le personnel du SIRIS ainsi que les employés des trois communes qui ont participé activement au déménagement, au suivi du chantier et à la réalisation des travaux.

A la rentrée de septembre, après une année de mise en place des nouveaux rythmes scolaires, nous avons choisi de regrouper les TAP en une demi-journée. Je tiens à remercier les bénévoles pour leur implication, la C2C pour la mise à disposition de personnel et le SIRIS Coudroy-Vieilles Maisons-Châtenoy avec qui une entente a permis de partager un poste d'animatrice.

Je remercie également la commune de Presnoy pour la prise en charge financière du poste de l'animatrice théâtre.

Une salle informatique a été créée sur le site de Thimory. Grâce aux compétences et à la disponibilité de Marc SONDAG, que je remercie particulièrement, nous avons pu mener à bien ce projet.

Merci aux enseignants, aux parents d'élèves et à tous ceux qui aident d'une façon ou d'une autre par leur implication auprès des enfants au cours de l'année scolaire.

Je vous présente tous mes vœux en ce début d'année 2016.

Béatrice BONLIEU

Le SIRIS, Syndicat Intercommunal d'Intérêt et de regroupement Scolaire gère les deux groupes scolaires de Chailly et Thimory pour les trois communes de Chailly, Thimory et Presnoy.

Les changements intervenus en 2015

- Depuis la rentrée de septembre, les repas servis aux enfants sont fournis par API Restauration ; ce nouveau fournisseur a été retenu par le SIRIS car il respecte divers critères : proximité (repas fabriqués à Pithiviers) , utilisation de produits locaux et de saison, repas équilibrés. Les menus sont appréciés des enfants, les rations sont adaptées en fonction de l'âge, la qualité est appréciable : la quantité de restes est de fait quasi nulle. Le prix facturé aux familles est maintenu à 3€20 : il pourra faire l'objet d'une révision lors du bilan financier établi début 2016.

- L'horaire d'ouverture de la garderie le matin a été décalé de 7h00 à 7h30 en raison du peu de familles ayant besoin de ce service dès 7h00. (Tarif inchangé depuis 2001 : 2€20/heure)

- Afin de faciliter l'organisation des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires), ces activités ont maintenant lieu le jeudi de 13h30 à 16h30 à Chailly et le vendredi (mêmes horaires) à Thimory. Au total ce sont environ 110 enfants qui participent à ces activités que le SIRIS a choisi de maintenir gratuites.

Rénovation et travaux de bâtiments

Courant juillet-août 2015 à Thimory, des travaux d'isolation, accessibilité, électricité, plomberie et peinture ont été réalisés dans une classe, une salle multifonction, un bloc sanitaires et le secrétariat du SIRIS.

D'un montant total de 33.175€, ces travaux sont financés à hauteur de 12.950€ par le SIRIS ; la différence étant subventionnée par l'Etat et la Région.

La salle multifonction a de même été équipée en postes informatiques.

Compte Administratif 2014

Le compte administratif, document comptable approuvé en début d'année 2015 par le Conseil Syndical, retrace les réalisations tant en recettes qu'en dépenses de l'année précédente.

FONCTIONNEMENT			
Recettes		Dépenses	
Redevances CAF, cantine, garderie,	85.933	Fournitures et maintenance	105.976
Participation des communes	254.175	Personnel	168.846
Remboursements et subventions diverses	14.544	Charges diverses	10.945
Excédent 2013	14.268	Intérêts emprunt	324.130
total	368.920	total	324.130
INVESTISSEMENT			
Recettes		Dépenses	
Subventions département	30.259	Capital emprunts	37.285
Affectation excédent fonctionnement	8.446	Acquisitions	2.525
		Déficit reporté	8.446
total	38.705	total	48.256

Le Personnel du SIRIS – année 2015-2016

Ecole de Chailly

Véronique BRUNEAU : service cantine et surveillance cour
Séverine PAUTRE : service cantine et surveillance cour
Jeannine TARDIF : responsable cantine et entretien des locaux
Isabelle TESSIER : remplacements service cantine et surveillance cour

Ecole de Thimory

Coralie APTEL : surveillance cour, ménage
Nadine GASTELLIER : responsable cantine et transport scolaire
Isabelle GODIN : entretien locaux et service cantine
Linda LOISEAU : ATSEM, garderie, surveillance cour
Sandrine MERCIER : responsable garderie
Séverine PAUTRE : garderie
Morgane PIAU : ATSEM, garderie, surveillance cour

Pour les TAP : Sandrine M. (responsable), Linda L., Coralie A., Séverine P., Aline C., Morgane P., Elfie (théâtre)

Renseignements administratifs

Secrétariat du SIRIS assuré par Christine TESSIER
8 rue des Ecoles – 45260 Thimory – tél : 02.38.89.51.10
Mail : siris-thimory@wanadoo.fr

Tarifs cantine et garderie

Cantine : 3€20 le repas (depuis le 01/01/2015)
Garderie : 2€20 de l'heure

Garderie périscolaire (à Thimory)

Tél : 02.38.89.51.12
Accueil des enfants du lundi au vendredi :
Le matin à partir de 7h30
Le soir de 16h30 à 19h00



Une sportive de haut niveau à Chailly !

Emmanuelle, 18 ans, a volontiers accepté de nous faire découvrir sa passion pour l'athlétisme.

Arrivée à Chailly pour sa dernière année d'école primaire, elle a commencé à pratiquer l'athlétisme au collège de Lorris, grâce à son professeur de sport, au sein de l'Association Sportive où elle s'est vite démarquée par ses résultats au 50 mètres course et au triathlon.

Elle a ensuite rejoint la SEPAB (Société d'Encouragement à la Pratique de l'Athlétisme à Bellegarde) où elle évolue encore actuellement. L'athlétisme, grâce à son entraîneur Etienne et à son groupe d'entraînement, est devenu pour Emmanuelle une vraie passion.

«Les rencontres avec les sportifs de haut niveau au cours des stages, championnats et interclubs sont des moments très enrichissants ; ces rencontres permettent des apprentissages, des échanges d'expériences, de techniques et des partages bénéfiques pour la carrière d'un athlète»

«Actuellement je m'entraîne environ 10 heures par semaine ; mes disciplines préférées sont le 400 mètres course et les épreuves combinées. Les épreuves combinées permettent de s'améliorer dans des disciplines très variées.»

Les performances d'Emmanuelle : sa 5ème place au championnat de France 2015 à Albi au 400 mètres course, 12ème au championnat 2015 d'épreuves combinées nationales à Tours, 57''44 sur 400 mètres course, 9''20 aux 60 mètres-haies et 14''99 sur 100 mètres-haies. Quant à son meilleur souvenir, c'est celui d'une ambiance familiale et chaleureuse au cours des championnats de France d'épreuves combinées et ce malgré la compétition.

Sur sa lancée Emmanuelle espère pouvoir accéder en 2016 au podium des championnats de France au 400 mètres course.

Emmanuelle est en première année du cycle préparatoire en école d'ingénieurs (Polytech à Orléans) et est entrée au Pôle Espoir Athlétisme d'Orléans ; cette structure lui permet de mener de front études et vie sportive. Et, dans la mesure où elle a le statut de sportif de haut niveau, elle bénéficie d'entraînements sportifs dans un cadre spécifique avec des entraîneurs qualifiés : Nicolas pour les épreuves combinées et Mathieu pour la vitesse et les haies.

Reconnaissante envers ses professeurs de collège et ses entraîneurs qui lui ont permis de découvrir et pratiquer l'athlétisme, Emmanuelle assure que le soutien apporté par sa famille est quelque chose de formidable de même que la transmission du relais à ses frères et sœurs pour une même passion.

Le Triathlon : se compose de trois épreuves : un saut (longueur ou hauteur ou triple saut ou perche), une course (vitesse ou haies ou demi-fond), et un lancer (poids, javelot, marteau ou disque).

Epreuves combinées : c'est un heptathlon (en été) et pentathlon (l'hiver) pour les femmes et un décathlon (en été) et heptathlon (l'hiver) pour les hommes.

L'heptathlon : se compose de sept épreuves identiques pour les femmes et les hommes, il commence par un 100m haies, hauteur, poids et 200m la première journée. Longueur, javelot et 800m la deuxième journée. Certaines fois l'ordre des épreuves peut être très légèrement modifié en fonction de l'organisation des championnats.

Le pentathlon : se pratique en salle l'hiver sur une journée pour les femmes. Le pentathlon se compose de cinq épreuves suivant le même ordre. Commençant par le 60m haies, hauteur, poids, longueur et 800m, avec une pause de 30 minutes minimum entre chaque épreuve.

"L'athlétisme, un sport individuel qui se pratique en équipe"



Notre commune a enfin son site Internet !

Des infos administratives au programme des manifestations, de l'histoire de la commune aux photos des évènements de l'année, des horaires de la Mairie aux comptes-rendus des Conseils Municipaux, chacun y trouvera son compte et les informations qu'il souhaite.

Nous voudrions que ce mode de communication, immédiat et facilement consultable, soit le lien privilégié entre la mairie, les acteurs de la vie associative et économique et les habitants de Chailly.

Sachez que l'administration du site représente un travail important, en perpétuelle évolution, et que nous comptons bien le faire évoluer : il s'enrichira, avec les années, d'autres infos, de nouveaux services pour vous faciliter la vie, il est aussi conçu pour être la mémoire du village.

Notre site sera aussi l'interface entre l'équipe municipale et vous-mêmes : il est possible de poser des questions, de faire part d'un désagrément ou de manifester sa satisfaction, ou encore de faire des suggestions. Pour ceux et celles ne disposant pas d'un accès à internet, le site ne se substitue pas aux panneaux d'affichage municipaux qui conserveront leurs fonctionnalités.



Inscrivez-vous à la lettre
d'information par E-mail !

Abonnez-vous à la "newsletter" !

Environ une fois par mois, recevez par courrier électronique notre lettre d'information qui contient les dernières nouvelles de la vie communale. Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site ! (un formulaire papier est également disponible en Mairie)

Note : En aucun cas vos coordonnées électroniques ne seront communiquées à des tiers.

Enfin, pensez à consulter régulièrement le site de la commune : ainsi, vous serez au courant de toutes les manifestations à venir : nous avons la chance d'habiter dans un village VIVANT !

Un label pour notre site.

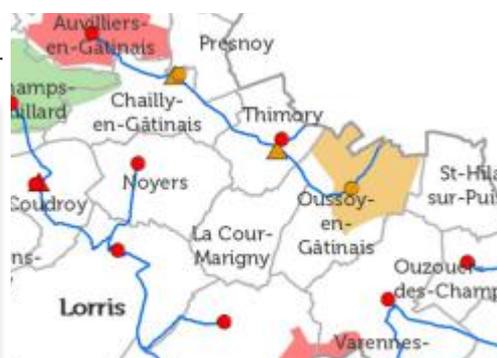
Conscient de l'importance grandissante des usages du numérique dans la vie quotidienne, nous avons déposé cette année un dossier de candidature pour obtenir le label "Village Internet 2016". Ce label - dont la marraine n'est autre que la Secrétaire d'État au Numérique, Axelle Lemaire - est le symbole de l'engagement de notre collectivité dans de nouvelles méthodes d'amélioration des services aux habitants, renforce l'attractivité de notre village tout en l'inscrivant dans un panorama national.



Le "Très Haut Débit" (T.H.D) dans le Loiret

Des travaux ont eu lieu à partir de mi octobre sur le territoire de la commune pour permettre le passage de la fibre optique. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du déploiement de l'Internet à très haut débit, un projet du Conseil Départemental qui vise à améliorer la couverture Internet sur le territoire du Loiret. Pour répondre aux nouveaux enjeux autour du Très Haut dDbit (T.H.D), le département a lancé un vaste chantier : Lysseo, dont l'objectif est de couvrir l'intégralité du territoire d'ici 2020. Nous concernant, ces travaux doivent permettre une amélioration sensible de la vitesse de nos connexions d'ici à la fin de l'année 2017 ainsi que le raccordement par fibre optique de l'école.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet www.lysseo.fr



Association Sportive et Culturelle de Chailly (A.S.C)

André COILLE

Président

Tél. 02 18 12 18 94

Laurie FICK

Vice-Présidente

Tél. 06 15 80 23 99

Claude HOUSSAK

Secrétaire

Tél. 02 38 96 13 21

Laurence PROCHASSON

Trésorière

Tél. 02 38 96 25 65

Nous vous proposons de venir vous détendre en rejoignant les 212 adhérents !

Nous animons divers ateliers sportifs et culturels, que vous pouvez essayer puis vous inscrire, tout au long de l'année.

Certificat médical obligatoire pour les activités sportives ; 2 séances gratuites – possibilité de paiement par ticket CAF et coupon SPORT ANCV.

Notre e-mail : foyerdessjeuneschailly@orange.fr

DÉTENTE SPORTIVE ou DÉTENTE CRÉATIVE / PROGRAMME 2015-2016

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Dimanche
Gymnastique (adultes)	14h-15h	19h30-20h30				
Patchwork (adultes)	14h-17h					
Relaxation-Sophrologie (ados et adultes)	19h15-20h30					
Balade pédestre , selon calendrier (adultes)		Départ 14h30				
Gym-Renforcement (ados et adultes)		19h30-20h30 20h30-21h30				
Expression corporelle						
Danse Modern Jazz (horaires selon âge)			15h15-20h15			
Hardanger (adultes)				14h-17h		
Danse de salon (ados et adultes)					19h-20h 20h-22h	
Randonnée pédestre et nordique (ados et adultes)						9h-12h (selon calendrier)

SCRAPBOOKING, 19h-22h activité proposée selon le calendrier (adultes)

AIDE AUX DEVOIRS par des bénévoles (école de Chailly) les lundis, mardis, jeudis et vendredis : nous recherchons des bénévoles pour assurer le bon déroulement de cet atelier qui consiste à encadrer un élève dans l'élaboration de ses devoirs.

FORMATION PSC1 (Prévention et Service Civique 1)

L'objectif de cette formation est de devenir un maillon de la chaîne de secours en apprenant les gestes et les conduites à tenir adaptés et efficaces pour porter secours à une victime. 7 h qui peuvent sauver une vie est la durée de la formation dispensée en une seule journée à tout public âgé de plus de 10 ans.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour programmer une prochaine formation à Chailly.

EVENEMENTS 2015

Janvier : Galette des roi et moment de détente autour de jeux ; Formation Premier secours (PSC1) où 9 personnes ont passé leur brevet de secourisme.

Février : Caravane Sportive : journée multisport organisée par l'UFOLEP pour tous âges autour du tir à la sarbacane, carabine laser, marche nordique...

Mars : Exposition Patchwork-Hardanger-Scrapbooking dans l'église de Chailly.

Mai-Juin : Gala de Danse modern jazz : chorégraphies sur le thème des 7 péchés capitaux.

Juillet : Concours de pétanque.

Septembre : Concours de pétanque et soirée repas fromage.

Octobre : Restauration rapide et concours de pétanque.

Novembre : Journée de l'amitié de la section patchwork.

Décembre : Noël des enfants.



PROGRAMMATION 2016

Samedi 27 février : soirée crêpes

Vendredi 24 et Samedi 25 juin : spectacle de danse

Septembre : Virades de l'Espoir (cueillette, fabrication et vente de bouquets de roses)

Association des Aînés de Chailly (A.A.C)

Ginette BOSSARD
Présidente d'honneur
et secrétaire adjointe

Notre association qui comptait 51 membres au début de l'année, a enregistré depuis 15 nouvelles adhésions ce qui porte son effectif à 66.

Yvan FALZON
Président
Tél. 02 38 96 24 16

Cette association est essentiellement formée d'habitants de Chailly. Elle ne compte que cinq personnes de l'extérieur : une de Thimory, une de Noyers, une de Presnoy et deux d'Amilly.

Françoise FALZON
Secrétaire
Tél. 02 38 96 24 16

Nous avons gardé pour nos réunions le rythme hebdomadaire demandé par nos adhérents. Chaque semaine environ une vingtaine de participants fidèles se retrouve pour des jeux de société : belote, rami, triomino, échecs, dames, suivis d'un goûter pris en commun.

Jean-Paul GOULLIER
Trésorier
Tél: 02.38.96.34.91

Ces rencontres ont tissé au fil du temps des liens amicaux et une solidarité chaleureuse entre les membres de ce groupe. Les personnes qui ne peuvent conduire sont prises en charge par des bénévoles.

Benoit NOBILI
Trésorier Adjoint
Tél: 02.38.96.15.59

Depuis le début de l'année l'A.A.C a organisé différentes manifestations festives auxquelles ont pris part un nombre important de nos adhérents :

- Galette des rois début janvier
- Repas carnaval en février à la salle des fêtes (70 participants)
- Sortie spectacle « Ca c'est PARIS » en avril. (26 Participants)
- Repas d'association « Au seuil de l'été » dans la salle du presbytère le 20 juin (38 convives)
- Visite de l'élevage d'autruches de Monmachoux avec repas pris sur place au mois de septembre (17 participants)
- Repas « Saint Aignan » le 17 octobre (50 participants)
- Sortie spectacle « PIAF » en novembre (24 participants)
- Sortie « Lumières de Vaux le Vicomte » le 12 décembre (39 participants)

L'ensemble des manifestations organisées par l'association sont ouvertes à tous sans distinction d'âge ou de localité de résidence. Nous avons apprécié lors de certains repas, la participation de couples jeunes avec leurs enfants qui y ont amené une note de gaïeté. (Y.F.)



Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL) - Section de CHAILLY

Martine DALAIGRE

Présidente

Tél. 02 38 96 20 79

Monique MONTAIGNE

Secrétaire

Francine VERNET

Trésorière



Nous avons débuté l'année 2015 par une conférence sur le bonsaï, M. PICARD nous a expliqué comment entretenir et tailler ces "petits arbres".

En mars, c'est avec une trentaine de personnes, en collaboration avec la section de Gien que nous sommes partis visiter la chocolaterie de Bracieux et l'après midi les jardins du château de Cheverny où se tenait la fête des plantes. Au retour, étant entourés de vignobles, nous nous sommes arrêtés dans une cave à Cour-Cheverny où tout le monde a pu déguster les crus locaux.

En mai, c'est le jardinier du jardin du Grand Courtoiseau à Triguères qui nous a accueillis.

Il nous a fait visiter et a commenté avec passion et compétence le parc qui entoure le manoir, avec les roses anciennes, les vivaces, les arbustes rares et les bordures de buis.

En juin avec la section du bassin du Giennois, nous nous sommes rendus dans un premier temps au "Jardin de Marie" à Neuilly en Sancerre. Marie encore une passionnée nous a guidés dans son jardin à l'anglaise, planté de 500 variétés de roses anciennes, de viburnum avec un jardin potager bio. Après un bon repas, nous avons visité à la cathédrale de Jean Linard, site remarquable d'art singulier à Neuvy-Les-Deux-Clochers.

En septembre, nous sommes allés découvrir et admirer le fleurissement de la ville de Briare, guidés par Benoît le responsable du fleurissement, qui nous a emmenés vers le port, la mairie et devant l'église.

3 séances d'art floral se sont intercalées entre ces visites durant l'année.

Le programme 2016

Le 13 Janvier, à la suite de notre Assemblée Générale, une conférence sur le rôle des abeilles dans la pollinisation des fleurs.

Fin Février, une formation sera donnée par un professionnel, sur la composition des massifs et des jardinières.

En mai, nous visiterons le jardin des 4 saisons à Bazoches les Gallerandes.

En Juin, sortie à Choisel, avec la visite du château de Breteuil et de ses jardins et du Musée de la Toile de Jouy à Jouy-en-Josas.

En septembre, sortie prévue à Bourré avec visite de la champignonnière, de la ville souterraine dans la carrière de Tuffeau et élevage de vers à soie.

En octobre, sortie Champignons en forêt d'Orléans. Ces différentes activités seront entrecoupées par des séances d'art floral (3 ou 4 dans l'année)

(M.D.)



Association Saint Aignan

Alain CHAUVET

Président

Tél. 02 38 92 35 52

Françoise FALZON

Secrétaire

Tél. 02 38 96 24 16

Michelle GUYADER

Trésorière

Tél. 02 38 96 21 80

La vitalité de notre association consacrée à la conservation, à l'entretien et au développement du patrimoine de notre église ne se dément pas.

Le samedi 13 juin à 18 heures eut lieu la messe annuelle célébrée par le père de CASTELET.

Le 19 septembre l'Alliance Musicale de Montargis au complet dirigée par Xavier SOLER vint se produire pour la deuxième fois dans nos murs. Cette formation, rassemblant des musiciens dont l'âge s'étale de 8 à 80 ans, attira une assistance plus nombreuse et aussi enthousiaste que lors de son premier passage.

Début décembre Monsieur Claude JARDEL Vice-Président du musée horloger de Lorris est venu visiter le clocher à la recherche de mécanismes d'horloge anciens. Il a fait un relevé du mécanisme existant.

Le décor mis en place par Michelle derrière la grille du portail s'est enrichi d'un panneau de fond représentant un paysage hivernal. Il participe à la décoration et aux éclairages du centre bourg et attire toujours le regard des enfants.

Nous espérons que cette année le patrimoine de l'église s'accroîtra d'un nouveau vitrail.

L'année s'acheva avec la traditionnelle veillée de prières célébrée par le père de CASTELET qui réunit une vingtaine de personnes autour de la crèche.

Activités 2016 : dans le domaine des manifestations musicales, nous avons déjà retenu pour le samedi 1er octobre à 20 heures la chorale Matou Gospel de Varennes. (M.G.)



Chailly Loisirs II

Jean-Paul GOULLIER

Président

Tèl. 02 38 96 34 91

Edith BOURGEON

Secrétaire

Tèl. 09 65 28 90 69

Ghislain GOULLIER

Trésorière



Nous tenons à remercier très sincèrement, tous les bénévoles qui nous permettent de maintenir l'organisation de la brocante, manifestation qui reste un évènement majeur pour notre bourg.

Comme les années précédentes, l'association Chailly Loisirs 2 a pu offrir, avec grand plaisir, apéritif et cadeaux à la soirée du 13 juillet. Quant aux enfants de la commune, à qui la municipalité a offert un après-midi récréatif musical, ils ont pu bénéficier d'un goûter dispensé par l'association.

Les bénéfices réalisés lors des brocantes successives nous ont permis d'investir dans un barnum de 5m x 8m. Cette acquisition nous permettra d'être un peu plus autonomes puisque l'emprunt de ce type de matériel n'est pas toujours aisé. Il pourra également rendre service à la commune pour des manifestations diverses. Nous remercions monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal qui acceptent de prendre en charge le stockage de ce matériel dans les locaux municipaux.

La « Bourse aux jouets et puériculture » est une journée très conviviale entre exposants et organisateurs qui regrettent de ne pouvoir la rendre plus importante.

Si vous souhaitez nous aider, dans l'installation et le démontage du matériel pour la brocante, n'hésitez pas. Venez nous rejoindre ! Nous avons besoin de bras le vendredi, le samedi et le lundi suivant. La brocante vous donne rendez-vous le 20 mars en 2016. Merci. (J-P.G.)

ABLETTE de CHAILLY

Association

Agréée Pêche et

Protection du

Milieu Aquatique

(A.A.P.P.M.A)

Didier DUMONTOUX

Président

Christian KAUFMANN

Trésorier

Dominique RIGHI

Secrétaire

Regroupant 163 adhérents en 2015 (244 cartes dont 31 "découvertes" pour les moins de 12 ans)

2015, année d'élection d'un nouveau bureau (mandat de 2016 à 2020), ont été élus :

Président : Didier DUMONTOUX

Trésorier : Christian KAUFMANN

Secrétaire : Dominique RIGHI

L'AAPPMA a organisé en 2015 :

- Une initiation aux Ateliers Milieux Aquatiques avec les classes de CM1/CM2 de l'école de Chailly qui regroupe comme chaque année une cinquantaine d'élèves avec goûter et remise de médailles
- Un concours de pêche pour enfants (4/13 ans) avec 16 participants (dommage ...) suivi d'un goûter et de la remise de nombreux lots et coupes
- Un concours de pêche inter-sociétaires avec 35 participants
- Un concours de pêche à l'américaine avec pique-nique (15 équipes)
- Un concours de pétanque avec 27 doublettes
- L'AAPPMA a participé financièrement à la finale des Ateliers Milieux Aquatiques (AMA) avec l'école de Chailly (4 élèves qualifiés et 4 accompagnateurs)

L'alevinage, d'un montant de 2900 euros, comprend gardons, tanches, brochets et sandres.

Les manifestations 2016 seront normalement maintenues et comprendront :

- Atelier Milieux Aquatiques à l'école de Chailly (CM1-CM2),
- Assemblée générale et galette des rois,
- Initiation à la pêche des classes CM1-CM2 dans le cadre des AMA et concours de pêche enfants,
- 11 juin finale des milieux aquatiques à Montereau,
- Concours de pêche inter-sociétaires,
- Concours de pêche à l'américaine,
- Concours de pétanque en doublette.

(C.K.)

Information: Un individu malveillant et stupide a ouvert dans la nuit du 13 au 14 octobre, une vanne de l'écluse de Chancy (Presnoy) avec pour conséquence la vidange totale du bief (eau et poissons) alors que nous avons mis en place un parcours poissonneux pour tous types de pêche et le plaisir des pêcheurs.



Agenda 2016

Samedi 06 février – 14h30	Vendredi 24 - Samedi 25 juin
Après-midi lecture (salle ancien presbytère)	Spectacle danse avec l'ASC
Samedi 27 février	Dimanche 26 juin
Formation « composition massifs et jardinières » par la section SHOL de Chailly	Visite Musée du Verre et Musée-Jardin Bourdelle par l'AAC
Samedi 27 février	Mercredi 13 juillet
Soirée crêpes par l'ASC (salle des fêtes)	Soirée Festive
Dimanche 20 mars	Jeudi 14 juillet
Brocante par Chailly Loisirs II	Fête Nationale - cérémonie
Mardi 05 avril	Dimanche 14 août
Sortie spectacle « nos années bonheur » par l'AAC	Repas champêtre par l'AAC
Dimanche 08 mai -11h00	Samedi 03 septembre – 16h00
Commémoration 8 mai 1945	Assemblée Générale de l'AAC
Samedi 21 mai	Ven. 23 – Sam. 24 – Dim. 25 septembre
Sortie à Bourré (41) – visite champignonnière, ville souterraine dans la carrière de Tuffeau, élevage de vers à soie par la section SHOL de Chailly	Escapade à Londres par l'AAC
Dimanche 22 mai	Samedi 01 octobre – 20h00
Déjeuner spectacle au « Diamant Bleu » par l'AAC	Chorale « Matou Gospel » par Association St Aignan (église)
Samedi 11 juin	Vendredi 11 novembre
Kermesse école de Chailly	Commémoration armistice 1918 – 11h00
	Dimanche 13 novembre
	Repas dansant par l'AAC (salle des fêtes)

Bulletin Municipal de Chailly-en-Gâtinais
n°27 - année 2016

Mairie, 1 rue du Port - Tél.: 09 74 62 26 70
mél : contact@chailly-en-gatinais.fr
site : www.chailly-en-gatinais.fr

Bulletin élaboré par
la Commission Municipale "Communication"
avec la participation de :

Chantal CLAVEL, Daniel CHARDEAU, André COILLE,
Martine DALAIGRE, Yvan FALZON, Jean-Paul GOULLIER,
Michelle GUYADER, Claude HOUSSACK, Christian KAUFMANN,
Danielle MAROIS BOURILLON, Ivan PETIT, Laurence PROCHASSON,
Marc SONDAG.

Directeur de la publication : Ivan PETIT

Mise en page réalisée à l'aide de SCRIBUS (www.scribus.net)

Imprimé à Quiers sur Bezonde par l'imprimerie IDB,
sur du papier certifié PEFC (<http://www.pefc-france.org/>)
et des encres végétale (cette publication est compostable)



25^{ème} Balade du Canal d'Orléans



Dimanche 21 février 2016



Découverte du Canal, de la Forêt d'Orléans et de leurs étangs.

HORAIRE D'INSCRIPTION, sur place :

- De 7h à 8h pour les parcours de 21 et 26 Km
- De 8h à 9h00 pour le parcours de 16Km
- De 9h à 10h00 pour le parcours de 10 Km

- TARIFS :**
- 10 Km : 2,50€ (1 ravitaillement)
 - 16 Km : 3,00€ (1 ravitaillement)
 - 21 et 26 Km : 4,00€ (2 ravitaillements)
 - Gratuité pour les enfants – 10 ans



Pour les personnes non licenciées à la Fédération Française de Randonnée, une majoration de 1€ sera effectuée sur tous les parcours

Renseignements :
Tel : 02.38.46.82.91
canal.ordleans@wanadoo.fr
www.canal-ordleans.fr



Annonçeurs

En insérant un encart publicitaire sur cette page, les annonceurs présents ci-dessous permettent de réduire la charge du coût de production de ce bulletin municipal. La municipalité les remercie pour leur participation.

A LAU PIZZA



PIZZA

07 60 47 79 55
SAMEDI 17h-21h PLACE de L'EGLISE

Olivier GRAUX



**Couverture
Maçonnerie
Isolation
Clôture**

Devis gratuit
 Tarifs forfaitaires ou horaires
 Tél. : 02.38.95.66.89
 Mail : olivier_graux@orange.fr

SARL LES COUVREURS DU GÂTINAIS
 COUVERTURE-ZINGUERIE- RAMONAGE

MARCHAND SEBASTIEN
 ENTRETIEN-RENOVATION-DEPANNAGE

LE NOUBLAIN
 45260 CHAILLY EN GATINAIS

TEL/FAX 02.38.96.35.80
 PORT 06.83.09.08.91
 couvreursgatinais@yahoo.fr

Dépannage
 Particulier et tertiaire



ELECTRICITE GENERALE
 44, rue Guillaume de Lorris
 45260 LORRIS
02 38 92 45 45
 Fax 02 38 94 84 26
 perret.sarl@wanadoo.fr

umhs
 GROUPE UMHS

TOU FAIRE
 3 MATÉRIEL

24 Les Bessières
 45260 LORRIS

Tel. 02 38 92 42 14
 Fax 02 38 94 86 61
 0238924214@orange.fr

al.azola.net@wanadoo.fr
 l.azola.net@wanadoo.fr
 umhs.fr

TAXI CHAILLY

Cabine de 230cm x 100cm
 CHAILLY

Jocelyne LAGARDE
 Bois de Romaison
 45260 CHAILLY EN GATINAIS

Tél. 06 86 65 37 46
02 38 96 23 98

Transport de personnes âgées
 Gères, transports
 7 Jours / 7
 24 H / 24

Anniversaire



**ANDRE PEINTURE
 DECORATION**

Vitrerie, double
 vitrages

Urgence Vitre 7j/7 24h/24

Tel: 06 87 81 10 81 ou 02 38 96 24 08

Anniversaire



**ANDRE PEINTURE
 DECORATION**

ANNONCIER
 INTERIEUR
 EXTÉRIEUR
 02 38 96 24 08 - 06 87 91 16 91

www.andrepeinture.com

DOMINIQUE RIGHI
BAR TABAC

POINT POSTE
 CARTES DE PECHE
 POINT PRESSE

Téléphone : 02 38 96 24 00

Toutes distances
 7j / 7 - 24h / 24

Voiture de Tourisme
 avec Chauffeur

Un autre style de transport à moindre coût

Alain GRAIN
 Tél. : 06 71 43 75 42
 alain.grain@neuf.fr



RVauvelle

Z.A. Le Bussoy - 45290 VARENNES-CHANGY
 Tél. 02 38 94 51 26 - Fax 02 38 94 57 11
 courriel : r.vauvelle@orange.fr

**TRAVAUX PUBLICS
 ET PARTICULIERS**

**VERANDAS et FENETRES
 du Gâtinais**

Neuf et Rénovation
 www.verandasfenetres.fr

Fenêtres PVC / Alu / Bois
 Portes de garages - Portes d'entrée
 Volets roulants et battants - Portes-fenêtres
 Fermetures - Stores - Vérandas

Chemin de Chevillon - Lieu dit "NOUBLAIN" - 45260 CHAILLY EN GATINAIS
 Tél. 02 38 98 18 51 - 06 73 50 73 78

ELAGAGE-ABATTAGE

M. SEDORNE

Arbres de toutes espèces
 Taille de haies
 Tonte de pelouses
 Plantations
 Enlèvement des bois sur demande
 Entretien parcs et jardins

PRIX CHOC!

LA MENAGERIE
 45260
 CHAILLY EN GATINAIS

POSSIBILITE DE PAIEMENT EN 3 FOIS

DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

Bureau d'Urbanisme et d'Infrastructures

ecmo

Maîtrise d'œuvre de travaux V.R.D.

1, rue Niçois - 45700 VILLEBARDEUR
 Tél. : 02 38 89 87 79 - Fax : 02 38 89 11 28

GEOMEXPERT s.a.s.
 Ordre des Géomètres Experts N° 2006 84 00002
 RCS 323 253 609 (82 D 4)

B.P. 314 - 45203 MONTARGIS CEDEX
 Téléphone 02.38.89.87.70 - Télécopie 02.38.89.11.28
 E-mail montargis@geomexpert.com

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE ET AU BUREAU



PIZZA CASA PRESTO

OUVERT 6h/7
 Du 18h00 à 18h00
 et du 18h00 à 22h30
 Mercredi 21h
 Fermé Vendredi 18h
 Fermé le Lundi.

02 38 93 92 49
 81 SPANNE RUE, 45260 LORRIS

LORRIS MOTOCULTURE

Tél. 02 38 94 86 97

18 route de Montargis - NOYERS

**LOCATION DE MATERIEL
 ESPACES VERTS**

**VENTE - REPARATION
 S.A.V. TOUTES MARQUES**

BRUNNER HONDA MITSUBISHI STIHL WORX



Le Filet Gourmand

Damien BARBEREAU



Poisson (filets, poissons entiers, coquillages, crustacés...),
 fruits et légumes, plats préparés et crêmerie

Livre à Chailly les mardis, approvisionnement quotidien

sur appel au **06 85 17 10 93**
 ou sur lefiletgourmand@gmail.com



Carte Postale de Chailly, en vente à la mairie, 40 cts.

Annonçeurs

En insérant un encart publicitaire sur cette page, les annonceurs présents ci-dessous permettent de réduire la charge du coût de production de ce bulletin municipal. La municipalité les remercie pour leur participation.

A LAU PIZZA



PIZZA

07 60 47 79 55
SAMEDI 17h-21h PLACE de L'EGLISE

Olivier GRAUX



**Couverture
Maçonnerie
Isolation
Clôture**

Devis gratuit
 Tarifs forfaitaires ou horaires
 Tél. : 02.38.95.66.89
 Mail : olivier_graux@orange.fr

SARL LES COUVREURS DU GÂTINAIS
 COUVERTURE-ZINGUERIE- RAMONAGE

MARCHAND SEBASTIEN
 ENTRETIEN-RENOVATION-DEPANNAGE

LE NOUBLAIN
 45260 CHAILLY EN GATINAIS

TEL/FAX 02.38.96.35.80
 PORT 06.83.09.08.91
 couvreursgatinais@yahoo.fr

Dépannage
 Particulier et tertiaire



ELECTRICITE GENERALE
 44, rue Guillaume de Lorris
 45260 LORRIS
02 38 92 45 45
 Fax 02 38 94 84 26
 perret.sarl@wanadoo.fr

umhs
 GROUPE UMHS

TOU FAIRE
 3 MATÉRIEL

24 Les Bessières
 45260 LORRIS

Tel. 02 38 92 42 14
 Fax 02 38 94 86 61
 0238924214@orange.fr

al.azola.net@wanadoo.fr
 l.azola.net@wanadoo.fr
 umhs.fr

TAXI CHAILLY

Cabine de 2300cm3
 CHAILLY

Jocelyne LAGARDE
 Bois de Romaison
 45260 CHAILLY EN GATINAIS

Tél. 06 86 65 37 46
02 38 96 23 98

Transport de personnes âgées, handicapées, malades, infirmes, 7 jours / 7, 24 h / 24

Anniversaire



**ANDRE PEINTURE
 DÉCORATION**

Vitrerie, double
 vitrages

Urgence Vitre 7j/7 24h/24

Tel: 06 87 81 10 81 ou 02 38 96 24 08

Anniversaire



**ANDRE PEINTURE
 DÉCORATION**

ANNUNCIER
 INTERIEUR
 EXTÉRIEUR
 02 38 96 24 08 - 06 87 91 16 91

www.andrepeinturedecoration.com

DOMINIQUE RIGHI
BAR TABAC

POINT POSTE
 CARTES DE PECHE
 POINT PRESSE

Téléphone : 02 38 96 24 00

Toutes distances
 7j / 7 - 24h / 24

Voiture de Tourisme
 avec Chauffeur

Un autre style de transport à moindre coût

Alain GRAIN
 Tél. : 06 71 43 75 42
 alain.grain@neuf.fr



RVauvelle

Z.A. Le Bussoy - 45290 VARENNES-CHANGY
 Tél. 02 38 94 51 26 - Fax 02 38 94 57 11
 courriel : r.vauvelle@orange.fr

**TRAVAUX PUBLICS
 ET PARTICULIERS**

**VERANDAS et FENETRES
 du Gâtinais**

Neuf et Rénovation
 www.verandasfenetres.fr

Fenêtres PVC / Alu / Bois
 Portes de garages - Portes d'entrée
 Volets roulants et battants - Portes-fenêtres
 Fermetures - Stores - Vérandas

Chemin de Chevillon - Lieu dit "NOUBLAIN" - 45260 CHAILLY EN GATINAIS
 Tél. 02 38 98 18 51 - 06 73 50 73 78

ELAGAGE-ABATTAGE

M. SEDORNE

Arbres de toutes espèces
 Taille de haies
 Tonte de pelouses
 Plantations
 Enlèvement des bois sur demande
 Entretien parcs et jardins

PRIX CHOC!

LA MENAGERIE
 45260
 CHAILLY EN GATINAIS

POSSIBILITÉ DE PAIEMENT EN 3 FOIS

DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS

Bureau d'Urbanisme et d'Infrastructures

ecmo

Maîtrise d'œuvre de travaux V.R.D.

1, rue Niçois - 45700 VILLEBARRADELUR
 Tél. : 02 38 89 87 79 - Fax : 02 38 89 11 28

GEOMEXPERT s.a.s.
 Ordre des Géomètres Experts N° 2006 84 00002
 RCS 323 253 609 (82 D 4)

B.P. 314 - 45203 MONTARGIS CEDEX
 Téléphone 02.38.89.87.70 - Télécopie 02.38.89.11.28
 E-mail montargis@geomexpert.com

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE ET AU BUREAU



PIZZA CASA PRESTO

OUVERT 6h/7
 Du 18h00 à 18h00
 et du 18h00 à 22h30
 Mercredi 21h
 Fermé Vendredi Noël
 Fermé le Lundi.

02 38 93 92 49
 81 GRANDE RUE, 45260 LORRIS

LORRIS MOTOCULTURE

Tél. 02 38 94 86 97

18 route de Montargis - NOYERS

**LOCATION DE MATERIEL
 ESPACES VERTS**

**VENTE - REPARATION
 S.A.V. TOUTES MARQUES**




Le Filet Gourmand

Damien BARBEREAU




Poisson (filets, poissons entiers, coquillages, crustacés...),
 fruits et légumes, plats préparés et crêmerie

Livre à Chailly les mardis, approvisionnement quotidien

sur appel au **06 85 17 10 93**
 ou sur lefiletgourmand@gmail.com



Carte Postale de Chailly, en vente à la mairie, 40 cts.